

PUBLICATION LE 13 février 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

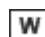
Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

 **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Marché de dératisation et désinsectisation
Référence	MP19-05
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRL06
Durée	12 mois
DESCRIPTION	La consultation est lancée sous forme de MAPA selon les articles 27, 78 et 80 du décret.
Code CPV principal	90923000 - Services de dératisation
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Le marché a une durée initiale de 12 mois à compter de la notification d'attribution. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction. Le marché est à prix global et forfaitaire pour la campagne annuelle et à prix unitaires, exécutés au moyen de bons de commande avec un maximum pour les interventions ponctuelles. Les bons de commandes seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Les prestations sont traitées à prix mixtes. -A prix forfaitaire pour les campagnes annuelles. -A prix unitaires (avec émission de bons de commande) pour les prestations ponctuelles. Le montant maximum pour les interventions ponctuelles relevant de la partie à bon de commande des prestations est de 20000 € HT /an. Valeur estimée hors TVA : 40 000,00 €
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : entre 1 et 3
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Budget principal

Financement	Le règlement des comptes s'effectue selon les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues aux articles 11 et 12 du CCAG FCS.
Forme juridique	<p>L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur un compte unique, géré par le mandataire du groupement, sauf si le marché prévoit une répartition des paiements entre les membres du groupement et indique les modalités de cette répartition.</p> <p>Les candidats peuvent présenter pour un même marché plusieurs offres en agissant à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none">-En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements (à condition de ne pas être désigné comme mandataire),-En qualité de membres de plusieurs groupements.
Conditions de participation	<p>Marché réservé : Non</p> <p>La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.</p>
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> <p>Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :</p> <p>Documents payants : Non</p>
Offres	<p>Remise des offres le 11/03/19 à 12h00 au plus tard.</p> <p>Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.</p> <p>Unité monétaire utilisée, l'euro.</p> <p>Validité des offres : 120 jours , à compter de la date limite de réception des offres.</p> <p>Modalités d'ouverture des offres :</p> <p>Date : le 11/03/19 à 14h00</p> <p>Lieu : L'ISLE SUR LA SORGUE</p>
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique via le profil d'acheteur :

<http://www.marches-publics.info>

MODIFICATIONS DE DÉTAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION : 6 jours avant la DLRO.

Les candidats ont la possibilité de télécharger le dossier de consultation sur le site <http://www.marches-publics.info>.

LANGUE DE LA PROCÉDURE :français.

PIÈCES DE CANDIDATURE

Une lettre de candidature avec identification du candidat ou formulaire DC1 dûment complétée,

La déclaration du candidat ou formulaire DC2 dûment complétée,

La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire,

Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans

aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,
Déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires faisant l'objet du marché public, sur les 3 derniers exercices,
Références professionnelles : présentation d'une liste des principales prestations analogues réalisées au cours des 3 dernières années,
Moyens matériels : déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrat de même nature,
Moyens humains : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
Certificats de qualifications et/ou de qualité professionnelles et autorisations (agrémentation, norme ISO, Certiphyto, labels...)

SÉLECTION DES CANDIDATURES La recevabilité des candidatures sera jugée en fonction des documents demandées à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

JUGEMENT DES OFFRES : La personne publique choisit l'offre qu'elle juge économiquement la plus avantageuse selon les critères pondérés suivants :

CRITERE : Prix de l'offre noté sur 60 points

Dont - Analyse de la DPGF - Notée sur 50

Dont- Analyse du DQE - Notée sur 10

CRITERE 2: Valeur Technique : 30 points

VT1 Méthode de dératisation : (descriptif détaillé) sur 6 points

VT2 Produits de dératisation utilisés (fiches technique et de sécurité à joindre) sur 6 points

VT3 Méthode de désinsectisation : (descriptif détaillé) sur 6 points

VT4 Produits de désinsectisation utilisés (fiches technique et de sécurité à joindre) sur 6 points

VT5 Durée des interventions Dératisation/Désinsectisation sur 6 points

CRITERE 3: Produits de dératisation et de désinsectisations respectueux de l'environnement : 10 points

CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les réponses des candidats doivent parvenir à destination avant les date et heure limites indiquées dans l'avis d'appel public à la concurrence et le règlement de consultation.

Les réponses aux consultations se font impérativement par voie électronique sur le site <http://www.marches-publics.info>

selon l'Article 41 III du décret 2016-360 : « V. - Les candidats qui présentent leurs documents par voie électronique peuvent adresser au pouvoir adjudicateur, sur support papier ou support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents

La signature électronique des pièces de l'offre n'est pas exigée mais fortement recommandée.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : En application de l'article 39 du décret, les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux candidats 6 jours au plus tard avant la DLRO.

Les candidats sont invités à poser toute question nécessaire à l'établissement de leur offre par l'intermédiaire de la plate-forme <http://www.marches-publics.info>

NÉGOCIATION : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats les mieux classées à l'issue d'une première analyse.

Il se réserve néanmoins la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations.

Marché périodique : Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Nîmes
16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 Nîmes Cedex 09
Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86
greffe.ta-nimes@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :
Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché
Référé suspension : à introduire avant la signature du marché
Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution
Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)
Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué
Envoi le 13/02/19 à la publication